



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

«Document contient des exigences relatives à la sécurité»

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Est
800, rue de La Gauchetière Ouest
7^{ème} étage
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Inspection systèmes Hôp. Ste-Anne	
Solicitation No. - N° de l'invitation 51307-142005/C	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 51307-14-2005	Date 2016-01-21
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$MTC-255-13664	
File No. - N° de dossier MTC-4-37307 (255)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-01-27	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Desforges, Julie	Buyer Id - Id de l'acheteur mtc255
Telephone No. - N° de téléphone (514) 496-3413 ()	FAX No. - N° de FAX (514) 496-3822
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

N° de l'invitation - Sollicitation No.
51307-142005/C

N° de la modif - Amd. No.
002

Id de l'acheteur - Buyer ID
MTC255

N° de réf. du client - Client Ref. No.
51307-14-2005

File No. - N° du dossier
MTC-4-37307

N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

CETTE APPEL D'OFFRE EST, PAR LA PRÉSENTE, MODIFIÉE COMME SUIT :

Addenda 1

Ajout de l'Annexe E «Clause de cession des conventions» ci-jointe.

Cet addenda fait partie intégrante de l'appel d'offres.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITION DEMEURENT INCHANGÉS

CLAUSE DE CESSION DES CONVENTIONS ÉCHÉANT APRÈS LE 31 MARS 2016

CESSION ET CONSENTEMENT

1. ACC déclare que le Gouvernement du Canada, représenté par le ministre des Anciens Combattants (le « CANADA »), le Gouvernement du Québec, représenté par le ministre de la Santé et des Services sociaux et le ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne (le « QUÉBEC »), et le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal, personne morale légalement constituée en vertu de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (l'« Établissement »), ont conclu une entente de cession visant l'Hôpital Sainte-Anne (l'« HSA »), laquelle est entrée en vigueur le 16 avril 2015 (l'« Entente de cession »);
2. ACC déclare qu'aux termes de l'Entente de cession, la date de cession de l'HSA à l'Établissement sera le 1^{er} avril 2016 ;
3. ACC déclare qu'aux termes de l'Entente de cession,
 - i) le CANADA a cédé à l'Établissement, à compter de la date de cession de l'HSA, soit le 1^{er} avril 2016, tous ses droits, titres et intérêts dans toutes les conventions existantes de dépenses et l'Établissement a pris en charge, à compter de la même date, telles conventions existantes de dépenses et a accepté d'être lié par celles-ci;
 - ii) l'Établissement s'est engagé envers le CANADA à se conformer, à compter de la date de cession de l'HSA, à tous les engagements, conditions et ententes auxquels le CANADA doit lui-même se conformer aux termes de ces conventions existantes de dépenses;
 - iii) l'Établissement bénéficiera, à compter de la date de cession, de toute garantie accordée au CANADA applicable à toute convention existante de dépenses dans la mesure où elle est légalement cessible sans le consentement d'un tiers.
4. ACC déclare que la présente convention sera cédée à l'Établissement en date du 1^{er} avril 2016.
5. _____ (nom de la compagnie ou de la société) consent et donne son approbation à la cession de la présente convention par le CANADA à l'Établissement, à compter du 1^{er} avril 2016.
6. _____ (nom de la compagnie ou de la société)

- libère et décharge le CANADA, à compter du 1^{er} avril 2016, de ses obligations et engagements découlant de la présente convention.

OU

- ne libère pas et ne dégage pas le CANADA de ses obligations et engagements découlant de la présente convention.

7. ACC déclare que les coordonnées de l'Établissement en date de la présente convention sont les suivantes:

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux
de l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal
Président-directeur général
160, avenue Stillview
Pointe-Claire (QC) H9R 2Y2